



Montreuil, le 8 septembre 2023

PRAG-PRCE : la mobilisation paie, amplifions-la encore !

FO ESR était présent au groupe de travail sur les PRAG-PRCE et assimilés (ou « ESAS ») auquel le ministère avait convié les organisations syndicales jeudi 6 septembre après-midi. Parallèlement la ministre faisait des annonces à leur sujet.

4200 euros : le compte n'y est pas encore !

Les principales annonces de la ministre sont :

- la généralisation de l'application du référentiel d'équivalences horaires aux PRAG-PRCE dans tous les établissements, y compris ceux qui ne sont pas aux RCE et ne pouvaient jusque-là réglementairement l'étendre aux PRAG-PRCE ;
- le relèvement du plafond de la prime PRP, de 96 à 192 H (soit 8352 euros) ;
- la possibilité de percevoir la PCA (prime de charges administratives) pour ceux qui exercent des fonctions de direction ;
- surtout, un relèvement du montant-cible de la prime à 4200 euros en 2027.

Ces mesures vont certes dans l'ensemble dans le bon sens. Cependant elles ne répondent pas aux revendications des PRAG-PRCE qui partout sont mobilisés.

FO ESR a rappelé que les revendications étaient claires, en particulier celle du **réalignement de la prime statutaire de base des PRAG-PRCE et assimilés sur celle des enseignants-chercheurs.**

Mais avec 4200 euros, on est loin des 6400 euros que toucheront les enseignants-chercheurs en 2027 !

Concernant le relèvement du plafond de la PRP, FO ESR a souligné qu'il ne s'agissait que d'un plafond, et que, compte tenu de la purge imposée aux universités, qui doivent prélever dans leurs fonds de roulement pour financer les mesures gouvernementales comme la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (voir [ici](#)), très peu d'universités utiliseraient cette possibilité d'attribuer des PRP plus hautes.

Un recul face à la mobilisation annoncée pour le 11 septembre

FO ESR a été la seule organisation syndicale à rappeler que **les PRAG-PRCE étaient partout déjà mobilisés et qu'ils allaient l'être plus encore à partir du lundi 11 septembre, journée de mobilisation à l'appel du Collectif 384** et qui pourrait bien se transformer en certains endroits en grève franche, appuyée sur le préavis de grève déposé par FO ESR à cette fin début juillet.

En particulier, des départements d'IUT voire des IUT entiers sont quasiment à l'arrêt ou vont l'être à partir de lundi (entre beaucoup d'autres, Toulouse, Vélizy, Saint-Étienne, Niort, Lorient, Poitiers...).

Cette mobilisation est une réponse au scandale du décrochement de la prime des PRAG-PRCE mais elle s'inscrit aussi dans la problématique de perte énorme de pouvoir d'achat de tous les salariés, en particulier dans le public. **FO ESR revendique 10 % pour tous, tout de suite !**

La ministre a été contrainte de reculer, la mobilisation a payé, amplifions-la encore !

FO ESR appelle tous les PRAG-PRCE et tous les personnels à les soutenir, à se réunir le 11 septembre et les jours suivants, en AG ou en heures d'information syndicales, pour définir ensemble toutes leurs revendications et envisager les suites à donner, y compris la grève si nécessaire.

Ensemble, à partir du 11 septembre, faisons encore reculer la ministre et le gouvernement !